

ACCÈS LIMITÉ AU CABINET

COVID-19



L'accès au cabinet n'est autorisé qu'au patient
disposant d'un rendez-vous,
accompagné éventuellement d'un aidant
ou d'un parent pour un mineur

Pour obtenir un rendez-vous vous devez nous contacter par:





_____ @ _____



WWW. _____

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains



Tousser ou éternuer



Utiliser des mouchoirs



Saluer sans se serrer la main,



Porter un masque quand